

N° DEL 2013.03.27/040

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 27 mars 2013 à 18h00** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	21/03/2013
Affichage	21/03/2013

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

**THEME : PATRIMOINE 2.**

**OBJET :** PARTICIPATION A  
L'EXPOSITION  
PHOTOGRAPHIQUE « LES  
PATRIMOINES DE FRANCE »  
ORGANISEE PAR  
L'ASSOCIATION NATIONALE  
DES VILLES ET PAYS D'ART  
ET D'HISTOIRE ET DES  
VILLES A SECTEURS  
SAUVEGARDES ET  
PROTEGES.

**Etaient Présents** : CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

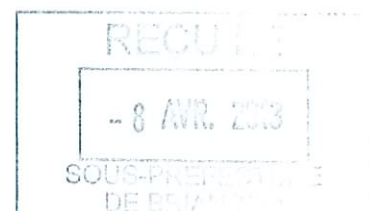
**Etaient Représentés :**

DUFOUR Maurice pouvoir à MUSSON Pascal.  
NICOLOSO Alain pouvoir à PROREL Alain.  
BOVETTO Fanny pouvoir à GUIGLI Catherine.  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

**Absents-Excusés :**

DUFOUR Maurice, NICOLOSO Alain, BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Yvon AIGUIER.

L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés propose de participer à l'exposition photographique « les patrimoines de France » présentée sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris durant le second semestre 2013. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des commémorations du cinquantième anniversaire de la création des secteurs sauvegardés.

80 villes et territoires dotés d'un secteur sauvegardé, d'une zone de protection du patrimoine architecturale urbain et paysager ou labellisés Ville et Pays d'art et d'histoire, seront représentés par une photographie sur panneau de 180x120 cm.

Formidable outil de valorisation globale, ce projet collectif sera l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir à un très large public nos territoires. Ce projet a pour ambition de souligner l'importance de nos villes comme cadres de vie singuliers, lieux privilégiés d'accueil et d'échanges culturels. La conception de l'exposition sera dirigée par un scénographe et un comité de pilotage.

Il est demandé à chaque ville une participation de 3000 €, somme correspondant à la réalisation de la photographie, à la scénographie et à la conception du panneau ainsi qu'aux frais de pose, dépose, gardiennage, éclairage et publication associée.


Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :


- D'approuver la participation de la Ville de Briançon à cette exposition collective ;
- D'autoriser la Ville à contribuer à hauteur de 3000 € TTC, somme correspondant à la réalisation de la photographie, à la scénographie et à la conception du panneau ainsi qu'aux frais de pose, dépose, gardiennage, éclairage et publication associée ;
- D'imputer les dépenses au budget 2013 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM



TRANSMIS LE - 4 AVR. 2013  
PUBLIÉ LE - 4 AVR. 2013  
NOTIFIÉ LE 09 AVR. 2013